



CIMETIÈRE, CITOYENNETÉ

CIMETIÈRES - Une plateforme en ligne et un QR code pour vos démarches

Un nouveau portail citoyens pour les cimetières de Ploërmel a vu le jour.

Publié le 23 août 2021

La Ville de Ploërmel s'est dotée d'un nouveau portail citoyens pour ses cimetières (ancien cimetière de Ploërmel, extension du cimetière de Ploërmel et cimetière de Monterrein).



De nouveaux services

Depuis le site Internet au sein de la rubrique « [démarches funéraires](#) », vous accédez au portail citoyens et à de nouveaux services parmi lesquels :

- Rechercher un défunt et localiser son emplacement sur le plan du cimetière
- Prendre connaissance de la liste des concessions échues et demander le renouvellement d'une concession via un formulaire en ligne
- Signaler des informations concernant une concession
- Consulter diverses informations (tarifs, démarches à suivre lors d'un décès, liste des concessions en état d'abandon, liste des défunts morts pour la France, registre des dispersions de cendres dans le jardin du souvenir, etc...).



Un QR code a scanner !

Vous pouvez également accéder au [portail citoyens](#) depuis votre smartphone en scannant le QR code que vous trouverez aux différentes entrées des cimetières.

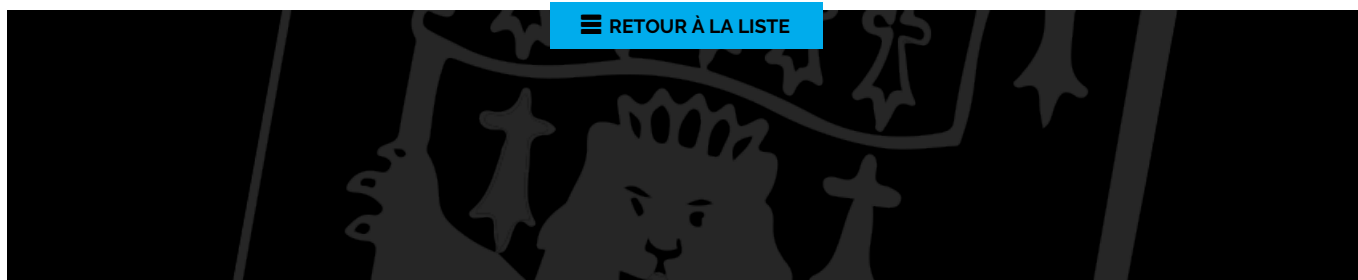


◀ ON A TESTÉ POUR VOUS - Les pistes cyclables

APPRENTISSAGE DU BRETON - Quand je serai grande, je serai bilingue français - breton !



≡ RETOUR À LA LISTE





VILLE DE PLOËRMEL
PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE
56800 PLOËRMEL

HORAIRES D'OUVERTURE
du lundi au vendredi : 9h/12h et
13h30/17h30
fermé les samedis
Tél. : 02 97 73 20 73

 **CONTACTEZ-NOUS**

► [CONSULTER LES SERVICES DE PLOËRMEL COMMUNAUTÉ](#)